

DELIBERATION PORTANT SUR LA MAQUETTE DE LA LICENCE PROFESSORAT DES ÉCOLES
PORTÉE PAR L'INSPÉ CLERMONT AUVERGNE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 24 MARS 2026,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu l'arrêté de la Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes en date du 18 février 2026 désignant
Monsieur Mathias BERNARD Administrateur provisoire de l'Université Clermont Auvergne à compter du 16 mars 2026 ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'arrêter la maquette de la Licence Professorat des écoles portée par l'INSPÉ Clermont Auvergne telle que présentée
en annexe.

Membres en exercice : 42
Votes : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

**L'Administrateur provisoire de l'Université
Clermont Auvergne,**

L'administrateur provisoire de l'Université Clermont
Auvergne
Mathias BERNARD

 

Le 9 avril 2026

UE2 - S'approprier les savoirs littéraires pour enseigner à l'écol EC	56	6			56	6										
UE3 - S'approprier les savoirs dans les autres disciplines pour enseigner à l'école primaire	80	9							9							
EC 1 Sciences																
EC 2 HG/EMC							50									
EC 3 EPS																
EC 4 LVE							30									
EC 5 Enseignements Artistiques																
EC 6 TEDS																
EC 7 Renforcement disciplinaire																
UE4 - Apprendre à enseigner, à éduquer	24	3									3					
EC 1 Connaître les élèves										12						
EC 2 Enseigner																
EC 3 Eduquer										12						
UE5 - Devenir acteur du service public																
EC 1 Connaître l'Ecole de la République																
EC 2 Travailler avec les acteurs de la communauté éducative																
EC 3 Travailler ensemble à la sécurité et au bien-être des élèves																
UE6 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	58	6														6
EC 1 S'inscrire dans une démarche de recherche														24		
EC 2 Utiliser le numérique pour agir et se former																
EC 3 S'adapter à son territoire														34		
TOTAL	274	30	56	6	56	6	80	9	24	3	58	6				

Semestre 3			Total		Bloc 1		Bloc 2		Bloc 3		Bloc 4		Bloc 5		Bloc 6	
Intitulé UE	EC	Intitulé de l'EC	Nb. heures	ECTS	Nb. Heures	ECTS	Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS
UE1 - S'approprier les savoirs mathématiques pour enseigner à l'école primaire			56	6		6										
	EC 1	Réviser les savoirs mathématiques de la scolarité obligatoire			40											
	EC 2	Replacer les mathématiques dans un contexte social, culturel et historique			16											
	EC 3	Préparer le concours														
	EC 4	Structurer ses connaissances mathématiques en vue de l'enseignement														
UE2 - S'approprier les savoirs littéraires pour enseigner à l'écol EC			24	3			24	3								
UE3 - S'approprier les savoirs dans les autres disciplines pour enseigner à l'école primaire			80	9						9						
	EC 1	Sciences														
	EC 2	HG/EMC						30								
	EC 3	EPS														
	EC 4	LVE						50								
	EC 5	Enseignements Artistiques														
	EC 6	TEDS														
	EC 7	Renforcement disciplinaire														
UE4 - Apprendre à enseigner, à éduquer																
	EC 1	Connaître les élèves														
	EC 2	Enseigner														
	EC 3	Eduquer														
UE5 - Devenir acteur du service public			48	6										6		

